



Managing Decisions in IBM Operational Decision Manager V8.9

Durée: 5 Jours Réf de cours: WB401G Méthodes d'apprentissage: Classe à distance

Résumé:

Ce cours présente aux analystes commerciaux IBM Operational Decision Manager V8.9. Vous apprenez les concepts et les compétences nécessaires pour capturer, créer, valider et gérer les règles de gestion avec Operational Decision Manager.

IBM Operational Decision Manager fournit une plate-forme complète pour la gestion des règles de gestion en aidant à automatiser et à gouverner les décisions à travers les processus et les applications. Ce cours se concentre sur la nature itérative du travail en collaboration avec les experts en politique d'entreprise et les équipes de développement sur les projets de règles. Grâce à des présentations dirigées par un instructeur et à des exercices pratiques en laboratoire, vous apprenez à connaître les principales fonctionnalités d'Operational Decision Manager. Vous recevez également une formation intensive sur la modélisation du vocabulaire des règles métier, la découverte des règles, la création de règles, ainsi que la gouvernance et la gestion des règles. Le cours utilise des scénarios réalistes et une étude de cas pour illustrer

les principes et les bonnes pratiques pour la découverte, l'analyse et la création de règles métier. Mise à jour : 17.05.2023

Public visé:

Ce cours s'adresse aux analystes commerciaux.

Objectifs pédagogiques:

- A l'issue de la formation les participants seront capables de :
- Décrire les avantages de la mise en œuvre d'une solution de gestion des décisions opérationnelles
- Identifier les principaux rôles et tâches des utilisateurs impliqués dans la conception et le développement d'une solution de gestion des décisions opérationnelles.
- Expliquer les concepts de modélisation et la notation UML qui sont pertinents pour la modélisation des règles de gestion
- Définir et mettre en œuvre des modèles d'objets pour les règles métier
- Configurer l'environnement de création de règles dans Designer en travaillant avec les services de décision et en synchronisant les environnements de développement et d'entreprise.

- Transformer la politique de l'entreprise en énoncés de règles et s'assurer qu'ils forment un ensemble complet et cohérent de règles.
- Utiliser les éditeurs de règles du Gestionnaire de décisions opérationnelles pour créer des règles métier et des tables de décision.
- Exécuter des tests et des simulations dans la console Decision Center Business pour valider la logique de décision et les changements de règles.
- Travailler avec les outils d'administration des services de décision du Decision Center
- Gérer l'accès et les autorisations des utilisateurs dans la console Business

Pré-requis:

- Expérience de l'identification et de la définition de politiques et de règles commerciales
- Une compréhension de base des modèles d'entreprise

Contenu:

Présentation d'IBM Operational Decision Manager V8.9

Exercice : Operational Decision Manager en action

Modélisation des règles de gestion

Exercice : Construire le modèle sur papie

Exercice : Implémenter le modèle
 Comprendre les services de décision

Exercice : Mise en place d'un service de décision

Travailler avec la nomenclature

Exercice : Travailler avec la nomenclature

Présenter le centre de décision

Exercice : Exploration de la console d'affaires du centre de décision

Introduction à la création de règles

Exercice : Comprendre l'étude de cas

Découvrir et analyser les règles

Exercice : Découvrir les règles

Exercice : Découvrir les règles

Exercice : Analyser les règles

Travailler avec des conditions dans les règles

 Exercice : Travailler avec des conditions dans les règles

Travailler avec des définitions dans les règles

 Exercice : Travailler avec des définitions dans les règles

Rédiger des règles complètes

Exercice : Rédaction de règles complètes

Création de tables de décision

Exercice : Création de tables de décision

Exercice : Rédaction de règles

Exercice : Rédaction de tables de décision

Exercice : Rédaction de tables de décision

Exercice : Rédaction de règles : Lancer des tests et des simulations

 Exercice: Lancer des tests et des simulations dans la console d'entreprise:
 Exécution de tests et de simulations dans la console d'affaires

Utilisation des outils administratifs du centre de décision

Exercice : Utilisation des fonctions de gestion du centre de décision

 Exercice: Utilisation des fonctions de gestion du centre de décision: Travailler avec les fonctions de gestion du centre de décision

 Exercice : Gérer l'accès des utilisateurs au centre de décision Introduire la gouvernance des décisions

Exercice : Travailler avec le cadre de gouvernance décisionnelle

Méthodes pédagogiques :

Support de cours officiel IBM remis aux participants

Autres moyens pédagogiques et de suivi:

- Compétence du formateur : Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées et ont au minimum cinq ans d'expérience d'animation. Nos équipes ont validé à la fois leurs connaissances techniques (certifications le cas échéant) ainsi que leur compétence pédagogique.
- Suivi d'exécution : Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est signée par tous les participants et le formateur.
- Modalités d'évaluation : le participant est invité à s'auto-évaluer par rapport aux objectifs énoncés.
- Chaque participant, à l'issue de la formation, répond à un questionnaire de satisfaction qui est ensuite étudié par nos équipes pédagogiques en vue de maintenir et d'améliorer la qualité de nos prestations.

Délais d'inscription :

- •Vous pouvez vous inscrire sur l'une de nos sessions planifiées en inter-entreprises jusqu'à 5 jours ouvrés avant le début de la formation sous réserve de disponibilité de places et de labs le cas échéant.
- •Votre place sera confirmée à la réception d'un devis ou ""booking form"" signé. Vous recevrez ensuite la convocation et les modalités d'accès en présentiel ou distanciel.
- •Attention, si vous utilisez votre Compte Personnel de Formation pour financer votre inscription, vous devrez respecter un délai minimum et non négociable fixé à 11 jours ouvrés.